

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1512

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

844 766 980 RCS Lyon.

AMALIS GROUP.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 10, Rue Ampère, 69680 Chassieu.

Oppositions : Art. L 236.15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Société absorbante : Dénomination : INGEAL Forme juridique : SAS Adresse siège : 10 Rue Ampère, 69680 Chassieu. Capital : 50.000 € Numéro unique d'identification : 434 013 587 RCS LYON Société absorbée: Dénomination : AMALIS GROUP Forme juridique : SAS Adresse siège : 10 Rue Ampère, 69680 Chassieu. Capital : 10.000 € Numéro unique d'identification : 844 766 980 RCS LYON L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 6.197.305 € passif : (3.162.344) € soit une valeur nette d'apport-fusion de 3.034.961 € Rapport d'échange des droits sociaux : En contrepartie de la transmission universelle de patrimoine de la société absorbée et compte tenu de la parité d'échange telle que déterminée ci-dessus, il sera attribué à l'associé unique de la société absorbée, en rémunération de l'actif net apporté, 7700 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 € chacune de la société absorbante, représentant une augmentation de capital d'un montant de 77 000 € qui sera automatiquement suivi d'une réduction de capital d'un montant de 50.000 € par voie d'annulation de 5.000 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il est expressément convenu entre les Parties que la fusion entraînera, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, transmission universelle de patrimoine de la société absorbée à la société absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : 2.957.961 € La date de signature du projet commun de fusion : 12 avril 2024 Les dates et lieux du dépôt de ce projet au RCS au titre de chaque société participante : INGEAL, le 12/04/2024 au RCS de Lyon AMALIS GROUP, le 12/04/2024 au RCS de Lyon..